



**DÉCISION DU MAIRE**  
N° 2022 - 127

*Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat*

**COMMANDE PUBLIQUE**

**MISE AUX NORMES ET AMELIORATION DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DE LA PISCINE**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;

**DECIDE**

- De signer un contrat avec l'entreprise CIAT après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objet	Titulaire	Montants
Mise aux normes et amélioration des centrales de traitement d'air de la piscine	<b>CIAT Service Nord-Est</b> 11B boulevard Rembrandt 21000 DIJON	35 631.00 € HT selon devis estimatif

- De signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

A Tonnerre, le 03 juin 2022

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre

